



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

100% Surveillants

Centre de Détention de  
CHATEAUDUN



## ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR !

Suite au communiqué intitulé « *les Surveillant(e)s au Directeur* », le S.P.S. avait demandé un entretien avec le Chef d'établissement le mercredi 7 avril, cet échange n'a pas eu lieu pour une raison extérieure (c.f. communiqué du 8 avril 2021).

Régulièrement, les membres du SPS viennent en détention à la rencontre des Surveillants, de leurs attentes, de leurs idées, voire de leurs revendications qui nous sont remontées régulièrement. Ce sont tous ces desideratas que nous avons enfin pu exprimer sans heurts auprès du Chef d'établissement, ce mardi 13 avril 2021.

Tout d'abord, nous avons souligné à la Direction, avoir apprécié la mise en place d'un groupe de travail sur l'extension du nombre de 12h00. Pour information, le SPS a déjà proposé de nombreux services à la direction (augmentation du 12h, service 3/2 sans volante, Brigade QD, Brigade UDV, ...), ainsi que quelques assertions (douches le matin au Bâtiment A, 7 agents au bâtiment B...).

En revanche, le SPS est revenu sur la mise en place de 2 agents mouvements.

Le SPS ne comprend pas comment une Organisation Syndicale, digne de ce nom, peut demander la présence de 2 « agents mouvements » alors même que les bâtiments de la détention ne sont pas abondés en surveillants à 100 %. Le SPS a donc demandé que ces 2 agents soient placés sur des postes de détention (C2 et D2) et que, selon les besoins de fonctionnement de l'établissement, ces 2 postes soient prioritaires pour effectuer d'autres missions (douches au QD,...). La Direction a validé cette proposition.

**- Voici une liste non exhaustive de ce que le SPS a obtenu avec effet imminent lors de l'entretien d'hier :**

**1\*** Boîtes aux lettres à chaque étage dans chaque bâtiment afin de limiter les mouvements des détenus hors de son étage d'affectation.

**2\*** Distribution du repas à 11h30 au lieu de 12h00 (ainsi on gagne du temps pour la distribution des médicaments aux détenus et un contrôle d'effectifs pas fait dans l'urgence).

**3\*** Une imprimante pour le bâtiment A et B afin de pouvoir, par exemple, éditer les C.R.P.

**4\*** Contrôle et ouverture des portes à 7h00, et repas à partir de 18h30 au bâtiment C et D porte ouverte.

**5\*** Changement de postes accordés en tenant compte des équilibres.

**6\*** Identifier les détenus auxiliaires sur chaque étage en les plaçant près de l'office (et non au fond de l'aile) avec un marquage sur leur porte de cellule.

**- Le SPS a également obtenu l'accord du CE pour certaines demandes qui seront réalisés dans un futur proche :**

**1\*** Pour chaque bâtiment, placer les détenus les plus difficiles au rez-de-chaussée. Le CE indique que cela sera réalisable avec l'arrivée de 5 gradés prochainement.

**2\*** Retirer les Cabines téléphoniques des coursives car chaque cellule est pourvu d'un téléphone. Le CE indique qu'un coffrage sera réalisé pour empêcher d'y accéder.

**3\*** La mise en place des promenades avec la présence de gradés. Le CE indique que c'est déjà la règle et qu'un rappel de la note sera effectué.

**4\*** Cellules équipées de serrure de confort au bâtiment B, C et D pour éviter les allées et venues des Surveillants (validé), un détenu auxiliaire avait été classé pour effectuer cette tâche, il a été déclassé par le privé. La direction va relancer le privé.

**- Enfin le SPS s'est aussi entretenu sur des projets à plus ou moins long terme avec le CE :**

**1\*** État des lieux du mobilier. Le CE indique qu'il sera procédé au remplacement des matériels défectueux.

**2\*** Création de cellules équipées de douche au rez-de-chaussée pour la gestion de détenus difficiles. Le CE ne peut valider pour des raisons budgétaires.

**3\*** Création des douches au sport. Le CE indique que lorsque le projet du gymnase sera confirmé, il y aura 8 douches.

**4\*** Mettre en place un nouvel organigramme des clés, simplifié au PCI avec des numéros pour faciliter les nouveaux surveillants. Le CE indique que les services de la D.I. viendront réaliser un audit et que cela peut prendre du temps.

La direction nous informe également que des activités sportives urbaines vont être installées dans les cours de promenades du régime d'autonomie.

Le S.P.S. souligne la qualité de cet entretien, nous ne pouvons être que satisfait du dénouement de cet entretien positif qui a vu le CE et le SPS agir de concert. Un dialogue serein et constructif a été rétabli.

De ce fait, le SPS ne bloquera pas l'établissement vendredi prochain. Nous tenons évidemment à remercier tous les Surveillants qui s'étaient préparés à répondre présents. Nous remercions également les autres services pour leurs messages de soutien.

Les avancées qu'obtiennent les membres du SPS sont factuelles, et ne souffrent d'aucune contestation, n'en déplaise à certains plagiaires opportunistes.

**Depuis plusieurs années, le SPS a été jaloué, souvent imité, mais jamais il n'a été ou ne sera égalé.**

Le bureau local, le 15 avril 2021.